



Salon International de l'Agriculture au Maroc

Side Event sous le thème :

**« Inclusion Financière en milieu rural : un levier pour
une agriculture souveraine, résiliente, inclusive et
durable »**

**Mot d'ouverture de Monsieur Abderrahim Bouazza
Directeur Général de Bank Al-Maghrib**

23 avril 2026



Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts,

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures,

Honorable assistance,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de participer à cette rencontre dédiée à l'inclusion financière dans le milieu rural, qui est mise à l'honneur par cette édition du SIAM. Je tiens à remercier le ministère de l'Agriculture pour le choix de ce thème qui nous invite à la réflexion et au débat sur les enjeux et les défis que présente l'inclusion financière dans le monde rural et en particulier dans le secteur agricole.

L'expérience vécue montre que l'inclusion financière est un processus qui nécessite beaucoup de moyens, d'efforts et un engagement continu pour atteindre l'objectif escompté notamment dans le monde rural.

Cet objectif réside dans l'accès effectif des individus et des entreprises à des services financiers utiles et abordables, fournis de manière responsable et durable.

C'est dans ce sens que Bank Al-Maghrib s'est beaucoup investie, au cours de ces deux dernières décennies, pour promouvoir une inclusion financière au service du développement économique.

Ses initiatives ont été renforcées à partir de 2019 avec la mise en place de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière qui fédère les efforts de plusieurs institutions publiques, dont le MEF et le Ministère de l'Agriculture, les régulateurs du secteur financier et des acteurs privés.

Cette stratégie cible en priorité le milieu rural, les femmes et les jeunes qui continuent à présenter des gaps importants en matière d'inclusion financière.

L'un des indicateurs qui permet d'apprécier le gap entre le rural et l'urbain c'est le niveau de couverture territorial par des points d'accès aux services financiers.

Dans les zones urbaines, ces points d'accès peuvent se trouver parfois en situation de surcapacité.



Dans les zones rurales en revanche, si cette couverture s'est améliorée, au cours de ces dernières années, pour atteindre un taux de 60%, les dernières données disponibles montrent que 450 communes rurales ne disposent d'aucun point d'accès aux services financiers.

Aussi, BAM a demandé aux acteurs bancaires d'assurer la couverture de ces communes, sous peine que les conditions de connexion routière et télécom le permettent.

Pour remédier au problème de proximité des points d'accès aux services financiers et faciliter le transfert de l'argent et le règlement des transactions courantes des citoyens, Bank al Maghrib a mis en place, en 2018, en collaboration avec l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, le secteur bancaire et les opérateurs télécoms, une solution nationale de paiement mobile.

Toutefois, l'usage de ce mode de paiement reste peu développé notamment dans le milieu rural.

Cet instrument a été complété, en 2023, par l'introduction du virement instantané qui s'est révélé un mode efficace pour répondre aux besoins des différents segments de la population.

Pour ce qui est des coûts des services bancaires rendus au public, Bank Al-Maghrib veille à ce que les personnes à faible revenu supportent des frais réduits et raisonnables ; c'est dans ce sens qu'elle a émis une directive, il y'a une quinzaine d'années, pour que l'ensemble des services bancaires de base soient gratuits.

La politique d'inclusion financière inclut également des programmes de formation et de sensibilisation qui sont assurés, depuis une dizaine d'années, par la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière.

Au cours de ces 3 dernières années, 25% de ces programmes ont bénéficié aux populations dans le milieu rural notamment les femmes au foyer, les femmes entrepreneures et les artisans. Les formations mettent l'accent notamment sur l'utilisation des comptes bancaires et des moyens de paiement de manière sécurisée, la gestion des revenus saisonniers, la budgétisation des dépenses, l'épargne de précaution, et le financement des projets économiques.



Le Morocco Fintech Center (MFC) est un autre acteur qui devrait jouer un rôle majeur dans la digitalisation des services financiers, en particulier, dans le rural. Il a été créé l'année dernière par BAM en collaboration avec plusieurs institutions publiques et privées.

Il a pour objet de soutenir et d'accompagner les fintechs pour faire émerger des solutions innovantes, en particulier des plateformes Agritech qui permettent de renforcer l'inclusion financière des porteurs de projets dans le secteur agricole.

Malgré les actions menées et les avancées réalisées, des facteurs socio-culturels continuent de limiter l'appropriation des services financiers par certains segments de la population, en particulier, dans les zones périphériques et de perpétuer la prédominance des pratiques informelles.

J'estime que la collaboration instaurée entre le Département de l'Agriculture et Bank Al-Maghrib, en associant d'autres acteurs publics et privés, favorise une nouvelle approche pour les initiatives d'inclusion financière en ciblant des communautés spécifiques avec une perspective d'inclusion économique, dans le cadre d'exercices pilotes.

Je tiens à souligner le rôle déterminant du ministère de l'Agriculture dans les projets que nous avons déjà initiés ensemble et qui sont au nombre de 3.

Le 1^{er} porte sur l'autonomisation économique des femmes rurales.

Le 2^{ème} concerne la conception d'un nouveau modèle de financement adapté aux conditions des petits agriculteurs et à leurs chaînes de valeur, que nous menons avec l'accompagnement de la SFI. Ce modèle repose sur des partenariats innovants entre les institutions financières et des agritechs.

La 3^{ème} initiative a été lancée dans le cadre du SIAM, en tant que 1^{ère} opération pilote. Elle porte sur l'équipement de 50 coopératives agricoles en terminaux de paiement électronique (TPE), afin de promouvoir la digitalisation des transactions et l'inclusion financière des acteurs ruraux.

Je tiens, à cet égard, à saluer l'engagement de l'Association Professionnel des Établissements de Paiement pour son accompagnement dans la mise en œuvre de cette opération, ainsi que la mobilisation de ses adhérents pour assurer la réussite de ce projet.



Monsieur le Ministre,

Je suis convaincu que notre collaboration est appelée à se renforcer davantage face aux défis climatiques, technologiques et sociaux qui nous imposent un engagement constant en faveur du développement de solutions financières innovantes au service de l'entrepreneuriat rural et l'insertion des jeunes.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite plein succès à cet événement.